

Dossier

Stratégie décennale de lutte contre les cancers : bilan 2022–2025 de la feuille de route régionale Corse

Au 31 décembre 2025, l'ARS Corse a transmis à l'INCA le bilan de la feuille de route régionale 2022–2025 de la stratégie décennale de lutte contre les cancers. Ce bilan repose sur 82 actions évaluées : 70% ont été lancées (44% en cours, 26% terminées) tandis que 30% restent à débouter. Au-delà des chiffres, cette photographie met en lumière une dynamique régionale réelle – portée par des partenaires nombreux – mais aussi des points de vigilance structurants pour la période 2026–2030 : réduction des inégalités territoriales, mobilisation des professionnels, consolidation des parcours et meilleure capacité de suivi évaluation.

Une mobilisation collective au service de la prévention

Ces trois années ont permis de renforcer la prévention sur le terrain, grâce à une mobilisation conjointe des acteurs sanitaires, médico-sociaux et institutionnels. Des actions se sont structurées autour de réseaux (dont l'animation de référents handicap), de supports de communication adaptés, et de temps de formation, avec une dynamique de partenariats inter-institutionnels en expansion.

Le bilan met néanmoins en évidence des écarts selon les territoires ainsi que des freins liés notamment à l'engagement des professionnels et à l'organisation locale de l'offre. La prévention auprès des publics vulnérables, la vaccination HPV et l'amélioration du suivi-évaluation figurent parmi les points à renforcer.

Mieux coordonner pour réduire les pertes de chance

La coordination progresse grâce à la mise en place de 2 organisations spécifiques au cancer du sein en Corse-du-Sud (déjà en place en Haute-Corse), au dossier communicant de cancérologie (DCC) et à la dématérialisation des RCP, dont l'utilisation est désormais bien installée, au service d'une décision partagée et d'un parcours plus lisible pour les équipes. D'autres travaux se poursuivent pour renforcer l'accès à certaines ressources et garantir la continuité des prises en charge.

Qualité de vie : consolider l'après-cancer

Des avancées sont notables avec la labellisation de 3 structures de soins oncologiques de support après cancer (2 en Haute-Corse et 1 en Corse-du-Sud, et la production d'outils pour mieux repérer les séquelles et orienter les patients au sein de leur parcours pendant et après cancer. En parallèle, plusieurs chantiers restent à accélérer, en particulier l'onco-réhabilitation et le maintien dans l'emploi, identifiés comme insuffisamment déployés.

Cap sur 2026–2030

La signature de la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) de cancérologie de Corse-du-Sud en août 2025 marque une nouvelle étape pour l'amélioration de la prise en charge des patients et constitue la première brique du futur IRCC (Institut Régional Corse du Cancer), inscrit dans le schéma régional de santé 2023–2028.

Ce groupement associe le Centre hospitalier d'Ajaccio, le Centre hospitalier de Castelluccio avec deux centres de référence nationaux en cancérologie : l'Institut Paoli-Calmettes (Marseille) et l'Institut Gustave Roussy (Villejuif). Cette coopération permettra de garantir l'accès à une offre de soins graduée par organe et spécialité des filières de soins intégrant la recherche et l'innovation.

En s'inscrivant dans le schéma régional de santé 2023–2028, le GCS vise à répondre aux besoins spécifiques du territoire : un accès de proximité, une prise en charge pluridisciplinaire et une attention particulière aux publics les plus vulnérables. La convention constitutive du GCS prévoit la possibilité de rajouter progressivement de nouveaux membres.

La prochaine feuille de route devra poursuivre ce qui fonctionne et relancer les actions non engagées : une part importante des actions est appelée à être poursuivie, et une autre à démarrer sur 2026–2030. L'objectif est clair : davantage de cohérence territoriale, l'évaluation de nouvelles organisations permettant de réduire le temps d'accès aux soins notamment sur les cancers de mauvais pronostic, une optimisation de la coordination des parcours, notamment pour les publics vulnérables, et une réduction durable des inégalités d'accès, au bénéfice de tous les patients en Corse. Enfin, la mise en place très attendue de 2 TEP SCAN à horizon 2027 complètera l'offre de soins de Traitement du Cancer au niveau régional.

En direct des territoires

Un médecin près de chez vous : inauguration du cabinet de Linguizzetta et premières consultations en Haute-Corse

Le vendredi 16 janvier 2026, les premières consultations du dispositif national « Un médecin près de chez vous » ont débuté en Haute-Corse, marquant une étape concrète dans le renforcement de l'accès aux soins sur les territoires les plus fragiles. À cette occasion, le cabinet de consultations de Linguizzetta a été inauguré, symbolisant l'engagement collectif des acteurs locaux pour lutter contre les inégalités d'accès à la médecine générale.

Pensé comme une réponse opérationnelle aux difficultés d'accès à un médecin traitant, le dispositif repose sur la solidarité territoriale, inscrite dans le pacte de lutte contre les déserts médicaux. En Corse, deux intercommunalités pilotes ont été identifiées comme prioritaires : les communautés de communes de l'Oriente et Pasquale Paoli.

L'ouverture du cabinet de Linguizzetta constitue un premier jalon de ce déploiement : elle permet de proposer des consultations de médecine générale chaque semaine, au plus près des habitants, dans des locaux mis à disposition par la commune.

La réussite de cette organisation repose sur l'engagement coordonné de nombreux partenaires :

- ➡ L'État, via la Préfecture de la Haute-Corse ;
- ➡ L'ARS Corse, en appui au pilotage territorial et en soutien financier des communes (matériel médical et informatique, outil de facturation...) ;
- ➡ L'Assurance Maladie, pour l'accompagnement des médecins et le versement d'une indemnité de 200 € par jour aux médecins volontaires ;
- ➡ Les élus locaux, qui mettent les locaux à disposition ;
- ➡ Le Conseil de l'Ordre des médecins de Haute-Corse, qui informe, accompagne et valide les candidatures.

Le dispositif a vocation à s'étendre à d'autres communes : un second cabinet ouvrira en mars à Ponte-Novu (commune de Castellu-di-Rustinu), et deux autres sites — Aléria et Morosaglia (Ponte-Leccia) — pourraient également ouvrir dans le courant de l'année.

Comment prendre rendez-vous à Linguizzetta ?

La prise de rendez-vous se fait uniquement en ligne, via la [plateforme MAIIA](#) (rechercher "Linguizzetta", puis sélectionner « centre Linguizzetta »).

[En savoir plus](#)



Premières labellisations des Maisons France Santé

Les premières Maisons France Santé de Corse ont été labellisées officiellement lors de deux séquences symboliques sur le territoire :

- Le 16 janvier à Cargèse,
- Le 28 janvier à Calenzana.

L'objectif est clair : offrir à chaque habitant une offre de soins de proximité, plus simple, lisible et rapide. Concrètement, le label France Santé repose sur deux engagements majeurs :

- ➡ une solution de soins à moins de 30 minutes de chez soi,
- ➡ un rendez-vous médical en 48 heures lorsque l'état de santé le nécessite.

Le travail conjoint mené par l'ARS Corse, les préfectures, l'Assurance Maladie et la Collectivité de Corse (via l'instance régionale de pilotage du 1er recours) a permis d'identifier **14 structures éligibles**, maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) ou équipes de soins primaires (ESP) :

- MSP U Scampu - Querciolu
- MSP Domus Médica – Calenzana
- MSP Casinca- Castagniccia – Folelli
- MSP CASA DI SALUTA – Cargèse
- MSP SAN DAMIANU MEDICA – Prunelli Di Fiumorbu
- MSP HYGIE-Ile rousse
- MSP CAP Santé- Rogliano
- MSP de Cervione
- MSP Deux Sorru – Vico
- MSP PRUNELLI-BASTELICACCIA
- ESP FOLELLI U CENTRU
- MSP SARTENE A SALVIA
- MSP CRUZZINI- CINARCA
- MSP ISULANU – Ile Rousse

Pour obtenir la labellisation France Santé, quatre critères principaux sont pris en compte :

- ➡ présence garantie d'un médecin et d'une infirmière,
- ➡ consultations sans dépassement d'honoraires (secteur 1),
- ➡ ouverture au moins 5 jours par semaine,
- ➡ participation à la permanence des soins ou au Service d'accès aux soins (SAS), avec une capacité à proposer un rendez-vous sous 48h lorsque la situation le nécessite.

Dans un second temps, les structures labellisées pourront bénéficier de moyens dédiés pour développer ou renforcer leurs actions, notamment en matière de prévention, d'accompagnement et d'orientation, ou encore de téllexpertise.

Le réseau France Santé vient compléter les actions déjà engagées dans le cadre du pacte de lutte contre les déserts médicaux et constitue un outil opérationnel pour rendre l'offre de soins plus visible, plus accessible et plus réactive, partout sur le territoire insulaire.



Ça fait l'actu

Alimentation, santé et développement durable : partenariats et coopérations

L'ARS Corse coanime, avec la DRAAF et la Collectivité de Corse, la stratégie régionale pour une alimentation saine et durable. Cette stratégie s'inscrit dans l'approche « Une seule santé / Una sola Saluta ». Elle repose sur une gouvernance partenariale associant les institutions publiques, les collectivités, ainsi que les acteurs de la santé, du social, de l'agriculture et de la protection de l'environnement. Concrètement, cette dynamique se traduit par :

- l'animation des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ;
- leur articulation avec les Contrats Locaux de Santé (CLS) ;
- le soutien à des projets locaux qui améliorent les systèmes alimentaires et la qualité de l'alimentation.

Ces actions ciblent en priorité : les jeunes, les jeunes parents, les personnes en perte d'autonomie et les publics en situation de précarité. Depuis plusieurs années, des appels à projets conjoints « alimentation, santé et développement durable » sont lancés. Ils sont cofinancés par l'ARS et ses partenaires (DRAAF, Collectivité de Corse, DREAL). Ils permettent de mobiliser et de soutenir de nombreux acteurs : collectivités, associations, structures d'aide alimentaire, professionnels de santé, coopératives et syndicats agricoles.

Ces appels à projets accompagnent des initiatives concrètes, par exemple :

- des ateliers nutrition-santé ;
- des actions d'éducation alimentaire ;
- des formations pour les professionnels (ou futurs professionnels) de l'aide à domicile ;
- des projets favorisant les productions locales et les solidarités.

Cette stratégie partagée, en lien avec les recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS), renforce une approche plus globale de l'alimentation. Elle contribue aussi à réduire l'impact environnemental des systèmes alimentaires, dans une logique de développement territorial durable.

Nouvelle modalités pour le contrôle sanitaire de l'eau potable en Corse

La vérification permanente de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine est du ressort de la personne responsable de la production et de la distribution de l'eau. En complément de cette surveillance, l'ARS Corse assure un contrôle officiel et ponctuel dont les dispositions sont modifiées à compter du 1er janvier 2026. Ces modifications portent notamment sur la prise en compte de nouveaux paramètres dont les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS), également appelées polluants éternels du fait de leur résistance dans l'environnement, les acides haloacétiques (AHA, qui sont essentiellement des sous-produits de désinfection), les chlorates, le bisphénol A, l'uranium et le chrome VI. L'ARS a procédé à une mise en concurrence en 2025 pour assurer les missions de prélèvements et d'analyses des eaux en Corse pour la période 2026-2029. Les

FRAGMENTS : quand la danse fait corps avec le soin à l'hôpital de Sartène

À l'hôpital de Sartène, un projet artistique tisse des liens sensibles entre culture et santé. Porté par l'établissement en partenariat avec la chorégraphe Dasa Dluhosova (Association Phillia), FRAGMENTS crée au cœur de l'hôpital un temps « hors quotidien » : un espace d'expression libre et poétique, propice à l'échange et au partage.

Chaque semaine, des ateliers de danse inclusive réunissent patients, résidents et soignants des services UHR et USLD autour de ces moments précieux — « ceux par lesquels on se sent en vie ». Ponctuellement, la danse se prolonge par des séances d'arts plastiques, pour faire naître une œuvre collective gardant la trace des vécus et des mouvements.

Le projet s'enrichit également de projections de spectacles de danse, ouvertes aux patients, à leurs proches et aux équipes, pour partager la rencontre avec les œuvres du répertoire. Enfin, une exposition photographique de l'artiste Muriel Larie, invitée à participer aux ateliers, ainsi que la présentation des créations réalisées, viendront clore cette aventure à l'hôpital : un temps fort où l'humanité, les regards croisés et l'émotion artistique résonnent pleinement.



Zoom sur le futur Centre Ressources Handicaps Sensoriels (CRHS) et l'Institut d'Éducation Sensorielle (IES) en Corse

La Corse se dote d'un nouveau dispositif pour mieux repérer, accompagner et orienter les personnes présentant un handicap sensoriel. Implantés sur le pays ajaccien, le Centre Ressources Handicaps Sensoriels (CRHS), à vocation régionale, et l'Institut d'Éducation Sensorielle (IES) pour la Corse-du-Sud renforceront l'expertise de proximité et faciliteront les parcours sur l'ensemble du territoire.

Les handicaps sensoriels (déficiences auditives, visuelles, surdécicité, avec ou sans troubles associés) nécessitent une réponse coordonnée entre les secteurs sanitaire, médico-social, Education nationale et associatif. L'ambition est de rendre la filière plus lisible, accessible et réactive, en limitant le recours à des expertises situées hors de l'île.

Le CRHS s'adressera aux enfants, adolescents et adultes concernés, à leurs proches et aux professionnels. Il aura pour missions de :

- structurer le parcours (repérage, évaluation, orientation),
- faciliter l'accès à l'expertise,
- animer le réseau d'acteurs
- contribuer à la montée en compétence des professionnels.

prestataires retenus à l'issue de cette procédure sont des groupements de laboratoires solidaires dont les mandataires sont le laboratoire Pumonte de la Collectivité de Corse pour les prestations réalisées en Corse du Sud et le laboratoire de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse pour les prestations réalisées en Haute-Corse.

Démocratie en santé : des sièges à pourvoir au sein de la Commission de Conciliation et d'Indemnisation (CCI)

Dans chaque région, une commission de conciliation et d'indemnisation est chargée de faciliter le règlement amiable des litiges relatifs aux accidents médicaux, aux affections iatrogènes et aux infections nosocomiales, ainsi que de tout autre litige entre usagers et professionnels de santé, établissements de santé, services de santé, organismes ou producteurs de produits de santé. Instance indépendante, la CCI a pour mission de favoriser le règlement amiable des litiges liés aux accidents médicaux. Elle permet aux patients d'obtenir, lorsque les conditions sont réunies, une expertise et une indemnisation, tout en offrant un cadre de conciliation entre les parties concernées. En Corse, la CCI sera renouvelée à compter du 1er février. Dans le cadre de ce renouvellement, des mandats restent vacants au sein du collège des représentants des usagers (RU). La commission se réunit deux fois par an, en alternance entre Ajaccio et Bastia. Vous avez la possibilité de choisir le lieu où vous souhaitez siéger. Si vous êtes membre d'une association agréée en santé et si vous êtes intéressé pour siéger, n'hésitez plus, candidatez !

[En savoir plus](#)

Campagne de vaccination au collège : un levier de santé publique à amplifier

La campagne de vaccination en milieu scolaire démarre en Corse. Pilotée par l'ARS et l'Académie de Corse, elle se déploie dans les 16 collèges publics et privés de l'île du 26 janvier au 13 février, en lien avec les centres de vaccination hospitaliers d'Ajaccio et de Bastia et avec l'appui de professionnels de santé libéraux.

Enjeu : faciliter l'accès à la vaccination à un âge clé, en réduisant les freins (organisationnels, économiques, territoriaux). Près de 250 adolescents dont les responsables légaux ont donné leur accord pourront ainsi bénéficier d'une protection essentielle.

Cette année, la campagne associe :

➡ **Vaccination HPV** : prévention des infections à papillomavirus humains, avec un impact majeur en prévention des cancers et des lésions précancéreuses.

➡ **Vaccination contre les infections invasives à méningocoque (ACWY)** : prévention d'affections sévères (ménigrites, septicémies) à évolution potentiellement fulminante.

Faire du collège un "déclencheur" de mise à jour vaccinale

La vaccination en milieu scolaire constitue un point d'entrée et doit s'articuler avec le suivi de ville. La campagne doit aussi être l'occasion de renforcer la dynamique de rattrapage et de mise à jour vaccinale en ville.

Professionnels de santé, vous pouvez :

➡ repérer les adolescents non vaccinés ou incomplètement vaccinés (HPV, ACWY) lors de toute consultation/opportunité de contact ;

➡ vérifier systématiquement leur statut vaccinal

Il travaillera en lien étroit avec le CDAV de Haute-Corse et l'Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR). Le futur centre ressources jouera aussi un rôle de référence en Communication Alternative et Augmentée (CAA), en soutenant la diffusion des outils et pratiques auprès des professionnels.

L'IES : un appui spécialisé pour les enfants et jeunes de Corse-du-Sud

L'IES proposera un accompagnement spécialisé pour les enfants, adolescents et jeunes adultes avec déficience auditive et/ou visuelle :

- interventions sur les lieux de vie et de scolarisation,
- soutien lors des transitions et appui aux familles.

Les équipes de la direction médico-social de l'ARS accompagneront le porteur retenu afin de sécuriser le déploiement de ce dispositif, dont l'ouverture est prévue au 2^e trimestre 2026.

Una sola saluta : nouvelle session de formation en santé environnement

Dans la continuité de la première session menée en 2025 dans le cadre du PRSE 4 et au regard des retours très positifs des participants, l'ARS Corse reconduit en 2026 la formation "Una Sola Saluta – Une seule santé", proposée gratuitement aux professionnels et acteurs de santé du territoire. La formation débutera en mars 2026 et s'inscrit pleinement dans la dynamique de la COP régionale, dédiée à la territorialisation de la planification écologique et à l'adaptation du système de santé au changement climatique.

En partenariat avec Promotion Santé Corse et le Dr Alice Baras, cette formation vise à apporter des clés de compréhension et des outils opérationnels pour faire évoluer les pratiques dans une démarche de santé systémique, intégrant les enjeux environnementaux et sociaux.

Au programme : un format hybride (modules en synchrone, replays des modules 2025, et séminaire de fin de session en présentiel). Un séminaire rassemblant la communauté de pratiques se tiendra en juin 2026 à Corte, temps fort dédié aux échanges, retours d'expérience et au renforcement du réseau des acteurs engagés en santé environnement en Corse.

[Découvrez le programme complet et inscrivez-vous !](#)



(carnet de santé / DMP) ;
➡ proposer la vaccination ou l'orientation vers la solution la plus simple (cabinet, pharmacie selon compétences, centre de vaccination, PMI, etc.) ;
➡ lever les hésitations par une information claire : bénéfice individuel et collectif, sécurité des vaccins, schémas de rattrapage.
La mobilisation de l'ensemble des acteurs de terrain est déterminante pour atteindre une couverture vaccinale optimale.

LE CHIFFRE DU MOIS : 85,8%

C'est le taux de résidents en EHPAD (sans PUI) vaccinés en Corse. Un résultat remarquable qui place notre région en tête, loin devant la moyenne nationale (77,7 %).

Derrière ce chiffre, il y a surtout du travail, de l'organisation et une mobilisation quotidienne. Bravo et merci à l'ensemble des équipes des établissements : soignants, cadres, directions, personnels administratifs et logistiques... Votre engagement a permis de protéger les personnes les plus fragiles et de faire progresser la couverture vaccinale dans des conditions souvent exigeantes.

Ce taux reflète aussi l'accompagnement constant de la Direction du médico-social auprès des établissements : appui, coordination, échanges réguliers, soutien dans la mise en œuvre des campagnes... Une dynamique collective qui porte ses fruits et qui démontre, une fois encore, la force du travail en réseau.

Pour autant, l'épidémie n'est pas terminée. Ce très bon résultat ne doit pas conduire à relâcher l'attention : la protection vaccinale s'inscrit dans un ensemble de mesures, et la vigilance reste indispensable, notamment sur les gestes barrières (hygiène des mains, port du masque selon les situations, aération, conduite à tenir en cas de symptômes).

Enfin, ce chiffre est aussi l'occasion de rappeler un message simple : la vaccination reste un levier essentiel pour se protéger, protéger les résidents et limiter la circulation du virus dans les établissements. Si ce n'est pas encore fait, faites le point sur votre vaccination : chaque geste compte, et votre protection contribue directement à la sécurité de tous.

RESSOURCES UTILES

Guide de déploiement des espaces sans tabac

Depuis l'été 2025, les espaces extérieurs sans tabac se généralisent sur l'ensemble du territoire. Sont désormais concernés :

- les parcs et jardins publics
- les plages
- les abords des établissements scolaires
- les abords des équipements sportifs
- les abords des bibliothèques
- les zones d'attente des voyageurs

Ces lieux, particulièrement fréquentés par les enfants et les jeunes, sont aujourd'hui protégés de l'exposition au tabac.

Afin d'accompagner les acteurs de terrain dans la mise en œuvre de cette réforme majeure, la Direction générale de la santé et la Ligue contre le cancer ont élaboré conjointement un guide de déploiement des espaces sans tabac, dans le cadre d'un projet de la Ligue soutenu par le Fonds de lutte contre les addictions.

Destiné aux collectivités territoriales et aux responsables de ces espaces, ce guide est désormais disponible



Téléchargez le guide

Appels à projets

■ Déploiement de Centres Ressources Territoriaux (CRT) pour personnes âgées

Phase 2 : Sartenais – Taravo – Valinco / centre Corse

■ Création d'un dispositif d'autorégulation à l'école en Corse-du-Sud

📅 23 au 29 janvier : Semaine européenne de prévention du cancer du col de l'utérus

À l'occasion de la 20ème Semaine européenne de prévention du cancer du col de l'utérus, l'ARS Corse rappelle l'importance de la vaccination HPV et du dépistage régulier, permettant de détecter les lésions cancéreuses à un stade précoce.

[En savoir plus](#)

📅 4, 11, 18 et 25 février Formations gratuites pour aidants familiaux (A SERENITA) - Ajaccio

A SERENITA renforce son engagement auprès des aidants familiaux avec des formations gratuites, en présentiel et/ou visio, conçues par et pour les aidants, animées par des professionnels du médico-social. Objectif : souffler, partager, rompre l'isolement et repartir avec des repères et des outils.

Plus d'infos : a-serenita@orange.fr | 04 95 52 29 96 / 06 79 91 32 95 |

📅 6 février - 10-12h Maison de quartier des Cannes, AJACCIO Café réseau " La prévention du suicide en partage."

A l'occasion de la journée nationale de prévention du suicide, VigilanS Corse et le Centre Répondant 3114 Corse, vous invitent à un temps d'échange entre professionnels et bénévoles, afin de partager vos expériences, de fluidifier les relais pour mieux accompagner les personnes en souffrance psychique.

[Inscription](#)

📅 5 mars 13-14 h - visioconférence " douleur et cancer"

Au programme de ce RDV digital organisé par le Dispositif Spécifique Régional du Cancer OncoPaca-Corse :

- ◆ le projet de stimulation médullaire et la douleur neuropathique post-chimiothérapie, récemment soutenu par la Ligue contre le cancer,
- ◆ l'intérêt de la photobiomodulation dans la douleur séquellaire du cancer du sein,
- ◆ la présentation du réseau PIT-PACA et des résultats du questionnaire portant sur l'état des lieux de l'utilisation de la pompe intrathécale dans les établissements.

Inscription gratuite mais obligatoire [en cliquant ici](#)



2025 ARS CORSE - Directrice de la publication : Christelle Boucher Dubos
Comité de rédaction : Corinne Orsoni, responsable communication, membres du Codir

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous](#).